

Barème des Honoraires

Commission de Locations saisonnières meublées

Honoraires de gestion à la charge du propriétaire :	7,5 % HT
Honoraires de location à la charge du locataire :	13.33 % HT
Honoraires de commercialisation :	13,33 % HT
Frais de dossier :	25 euros (par contrat)
Frais fixes :	Studio : 35 euros Type 2 : 40 euros Type 3 : 50 euros Type 4 et + : 65 euros
Avis de valeur locatif	200 euros TTC

Taxe de séjour du 1^{er} janvier au 31 décembre : consulter le guide : <https://taxe.3douest.com/saintgilles.php>

Location en vide à l'année

Honoraires de rédaction de bail et de recherche de locataire :	5,25 euros TTC /m ² de la surface habitable
Honoraires d'état des lieux :	3 euros TTC /m ² de la surface habitable
Honoraires de gestion à la charge du propriétaire :	7,5 % HT
Avis de valeur locatif	200 euros TTC

Vente de biens et droit immobilier

Commission sur prix de vente, TVA incluse de 20 % - **les honoraires étant à la charge de l'acquéreur.**

Forfait suivant le tableau ci-dessous de 30 000 € à 110 000 € net vendeur

(par tranche de 2000 € net vendeur majoration d'honoraire de 100 €)

Prix Net Vendeur	Honoraires
30 000 €	3 000 €
40 000 €	3 500 €
50 000 €	4 000 €
60 000 €	4 500 €
70 000 €	5 000 €
80 000 €	5 500 €
90 000 €	6 000 €
100 000 €	6 500 €
110 000 €	7 000 €

Sur la tranche au-delà de 110 000 €, honoraire de 5 %,
à rajouter au forfait de 7 000 € (pour la tranche jusqu'à 110 000 €).

Pour les biens au-delà de 400 000 € honoraires de 4,5 %, sur le total du prix.

Vente de garage ou parking, forfait de 2 000 €.

Vente avec prix inférieur à 30 000 €, honoraires de 12 % TTC.

1, Avenue de la Plage - Rond-Point de la Mairie – B.P. 15 – 85470 BRETIGNOLLES-SUR-MER

Tél. **02 51 90 16 86** - e-mail : contact@immobilier85.com - internet : www.immobilier85.com